JOURNAL LE NORD
HEARST, le jeudi 31 mars 2022

Vol.46 - N° 51 - 2,86 $ +TPS

ANNONCES PRÉÉLECTORALES DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS

PAGES 3 ET 6

TERMINÉS LES CONGÉS D'INTEMPÉRIE

PAGE 9

3 MATCHS POUR FINIR LA SAISON DES JACKS

PAGE 19

Roger Sigouin réagit à la fin du service de taxi à Hearst

Par Steve Mc Innis

Le maire de Hearst, Roger Sigouin, avoue avoir été surpris d'apprendre que l'entrepreneur responsable du service de taxi cessait ses activités. Une fois de plus, la municipalité se retrouve orpheline en matière de taxi.

En 2015, les citoyens de Hearst et région perdaient leur service de taxi et l'année suivante, Jacques Brisson prenait la relève contre vents et marées. Bien qu'il ait tenté de trouver des employés pour avoir un coup de main, l'homme d'affaires n'a jamais trouvé la perle rare.

Maire de Hearst, Roger Sigouin

Fatigué, M Brisson lance la serviette et prend sa retraite. Le maire de Hearst se dit déçu de ne pas avoir été mis au courant des démarches de l'ex-propriétaire. Roger Sigouin espère que la population se mobilisera pour ne pas perdre d'autres services du genre. « Moi, j'ai un message à dire aux gens : quand on va avoir un service de taxi, un service d'autobus Ontario Northland ou autre, si tu ne l'utilises pas, tu le perds. C'est ça qui n'est pas évident », déplore-t-il.

UBER et LYFT

Partout en Amérique du Nord des applications mobiles comme UBER ou LYFT offre des services de transport, que ce soit style taxi ou pour la livraison de quoi que ce soit. Une personne désirant arrondir les fins de mois ou se créer un emploi devient en quelque sorte un travailleur autonome. Elle gagne de l'argent pour conduire ou faire de la livraison, selon son propre horaire.

La règlementation municipale actuelle ne permet pas à la population de Hearst de participer à ce genre de service, puisque les travailleurs n'ont pas à payer de permis, de taxes ou d'assurances.

Questionné à propos de la possibilité de laisser l'application s'introduire dans la communauté, le maire de Hearst avoue ne pas vraiment connaitre l'application, mais ne voit pas de problème pour l'instant! « Si ça se fait ailleurs, je ne verrais pas pourquoi la Ville de Hearst mettrait des bâtons dans les roues pour empêcher ça. On est ouvert à toutes les idées puisque ça prend un service, ça en prend un, puis nous on va faire tout pour être capable d'encourager quelqu'un à avancer dans ce processus-là.

Ce genre d'application ne garantit toutefois pas un service 24 h sur 24, sept jours sur sept, et nécessite un cellulaire. Actuellement, ces applications sont utilisées beaucoup plus dans les grands centres plutôt que dans de petites communautés comme Hearst. Pour assurer une couverture descente, plusieurs conducteurs devront sauter dans l'aventure.

Le dossier des caribous forestiers revient hanter Roger Sigouin

Par Steve Mc Innis

Le maire de Hearst travaille contre les fameuses limites de zonage imposées par les gouvernements provincial et fédéral dans le but de protéger les caribous forestiers. Les limites compliquent grandement l'approvisionnement en bois des usines locales et régionales. Roger Sigouin s'époumone à tenter de faire comprendre aux décideurs que ces animaux ne vivent pas dans la région de Hearst et que ces limites causent du tort aux opérations forestières donc à l'économie locale, mais également à celle de toute la région.

La protection du caribou forestier n'a pas été un sujet de discussion au cours des dernières années puisque la pandémie de COVID-19 a pris toute la place. Les environnementalistes semblent vouloir remettre ce dossier en priorité. « C'est rendu au point que la province a recommencé à travailler là-dessus parce qu'ils sont vraiment poussés par le fédéral », déplore le maire de Hearst, Roger Sigouin.

Pour le premier magistrat, le gouvernement fédéral remet les changements climatiques en avant-scène. « On est encore en train de se battre avec ça. Ils ne viennent pas dans le Nord faire les études, ça se fait tout à longue distance. Ils ne consultent pas, premièrement pas en français, et pas en cri non plus. Ils disent qu'ils consultent les Premières Nations, mais je pense qu'ils passent en avion puis ils font sûr de ne pas arrêter », ajoute M. Sigouin.

Le maire ne comprend pas que ce dossier, si simple à ses yeux, soit encore controversé. « C'est une bataille continue, puis là, la province rencontre le fédéral, mais il reste que ce sont tous les mêmes bureaucrates des années passées. Ce qu'ils veulent dire, puis ce qu'ils veulent entendre, ce sont deux affaires. Deux choses complètement différentes, mais reste qu'on en a encore pour un bout de temps à se battre à ce niveau-là, pour être capable de garder nos industries en bonne santé dans le Nord de l'Ontario. »

Le portrait du gouvernement risque de changer lors de la prochaine élection en juin prochain, et les élus de la région devront recommencer leur lobbying.

naturequebec.org

MEUNIER CARRIER LAWYERS
151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
ACCIDENTS DE VOITURE - BLESSURES CORPORELLES
DÉCÈS INJUSTIFIÉS - RÉCLAMATION D'INVALIDITÉ
LITIGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES - LITIGES EN SUCCESSION
DROIT DU TRAVAIL - DROIT DE LA FAMILLE

David Carrier, B.A. (Hons), J.D. dearrier@mclawyers.ca
Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. jmeunier@mclawyers.ca
Daly Canic, B.A., J.D. daly@mclawyers.ca

Un contrat de cinq ans pour Calstock Power Plant

Par Jean-Philippe Giroux

Après une longue période de pourparlers, le jour est arrivé. La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité a conclu un contrat d'approvisionnement de cinq ans avec la centrale d'électricité Calstock Power Plant, sécurisant les emplois locaux créés par cette usine.

La centrale avait évité une fermeture en 2020 après l'expiration de son entente d'achat d'électricité avec la province de l'Ontario. « En concluant un contrat de cinq ans pour la centrale de Calstock à Hearst, le gouvernement a une fois de plus démontré son ferme engagement envers les travailleurs et les employeurs du Nord de l'Ontario », annonce Dominic Lemieux, directeur général d'Atlantic Power, dans un communiqué de la province.

Calstock Power Plant est essentiel pour le secteur forestier, dont l'usine Columbia Forest Products et la scierie Lecours Lumber qui ont recours à cette centrale afin de produire de l'électricité à partir des copeaux des usines. « C'est pas juste le plan de résidus à Calstock, dit Roger Sigouin, maire de la Ville de Hearst. C'est la survie des autres moulins aussi dans la communauté. »

Greg Rickford, ministre du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts, était à la centrale de Calstock le 28 mars en après-midi afin de présenter le Plan d'action en matière de biomasse forestière pour développer les possibilités économiques autour de l'utilisation des résidus de bois. L'annonce coïncide avec le dévoilement de l'entente entre la centrale d'électricité de Calstock et la province.

M. Rickford dit que le plan en question garantit que les ressources de Calstock, entre autres, soient mises en priorité pour générer de l'électricité durable et pour contribuer au secteur forestier. « Nous ne pouvons pas produire des produits forestiers sans que cela soit dans la chaine d'approvisionnement », dit-il.

Il y a aussi la question environnementale qui entre en jeu. La centrale permet aux entreprises de l'industrie forestière de faire bon usage de la biomasse au lieu de l'enfouir. « C'est pas en enterrant ces résidus de bois qu'on travaille sur l'environnement », dit le maire.

Le nouveau contrat prévoit l'utilisation annuelle de 158 000 tonnes d'énergie renouvelable de déchets forestiers.

Ville de Hearst : un budget en capital non équilibré pour l'année 2022

Par Jean-Philippe Giroux

La Ville de Hearst présente un déficit de 1,6 million de dollars dans la première ébauche de son budget en capital 2022, nécessitant certains changements pour réduire le montant actuel.

Le conseil municipal de la Municipalité a effectué la révision de la première version du budget jeudi dernier lors d'une réunion extraordinaire. À l'issue de l'exercice, le conseil a réussi à couper environ 300 000 $ en dépenses du budget total. « Ce n'est pas un budget équilibré cette année, mais on va aller piger dans les réserves pour refinancer cette année », dit Roger Sigouin, maire de la Ville de Hearst. Au cours des discussions, les membres du conseil ont proposé plusieurs modifications, entre autres la répartition de la taxation liée à la rénovation du Centre récréatif Claude-Larose, celle-ci s'élevant à plus de 1,2 million de dollars sur une période de trois ans.

Le maire explique que les subventions pour moderniser l'aréna et la piscine municipale constituent la plus grande part du budget en capital 2022.

Les autres coupes mentionnées au cours de l'exercice comprennent certaines dépenses du Service des incendies de Hearst, dont l'achat d'un outil servant à tailler un parebrise en cas d'urgence, et d'autres du département des services de transport, notamment les couts liés à la création d'un passage pour écoliers sur la 9e Rue, à proximité de l'École publique Passeport Jeunesse.

M. Sigouin mentionne que la version définitive du budget en capital 2022 de Hearst, incluant les coupes discutées lors de la rencontre, devrait être dévoilée au cours des prochaines semaines.

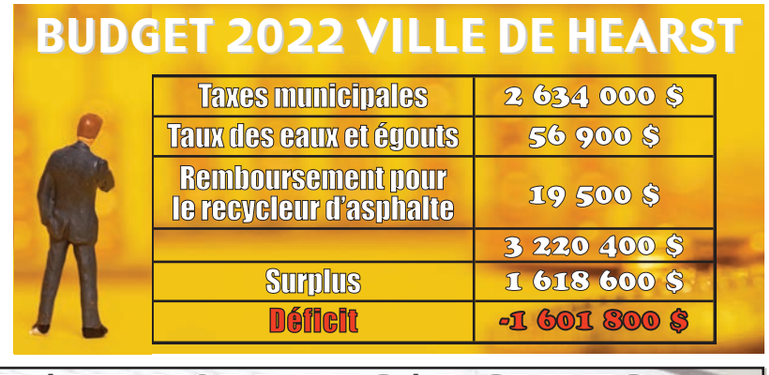

BUDGET 2022 VILLE DE HEARST

Taxes municipales	2 634 000 $
Taux des eaux et égouts	56 900 $
Remboursement pour le recycleur d'asphalte	19 500 $
	3 220 400 $
Surplus	1 618 600 $
Déficit	-1 601 800 $

CLINIQUE JURIDIQUE GRAND-NORD LEGAL CLINIC

« Le bien-être des résidents à faible revenu de notre région vous tient à cœur ?

Joignez-vous au Conseil administratif de la Clinique juridique Grand-Nord. Nous sommes un organisme à but non lucratif qui représente les intérêts juridiques des résidents à faible revenu dans les domaines de droit suivant :

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, droit du logement (locataire seulement), prestation d'invalidité du Régime de pension du Canada, Ontario au travail, Dettes et droit du consommateur.

C'est une mission qui vous intéresse ? Communiquez avec nous au 705 337-6200 ou par courriel au info@legalclinickap.ca. »

COCHRANE to/à HORNEPAYNE

rue Ash Street Suite/unité 5 Kapuskasing, Ontario P5N 3H4, www.legalclinickap.ca

Tel/tél : 705 337-6200 ; 1-800-461-9606 Fax/télécopieur : 705 337-1055

LETTRE OUVERTE – Famine inévitable : ce que le Canada peut faire

Le président américain, Joe Biden, a été le premier dirigeant du G7 à admettre publiquement que de nombreuses régions du monde connaitront bientôt des pénuries alimentaires et, oui, la famine.

En vérité, le monde manquera de nombreux produits de base dans les mois à venir. Nous voyons déjà certaines régions où les stocks sont dangereusement bas, comme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord-Est. La planète découvrira bientôt que la pandémie ressemblait plus à une répétition générale que ce qui est sur le point de se produire.

Ceci est bien sûr le résultat de l'invasion russe en Ukraine. En effet, la Russie et l'Ukraine exportent à eux deux plus d'un quart de l'offre mondiale de blé et un cinquième de l'offre mondiale de maïs. Avec un accès limité ou inexistant au carburant, les agriculteurs de ces régions ne peuvent même pas penser à planter quoi que ce soit dans leur sol pour le moment.

Dire que l'Ukraine est le grenier de l'Europe est un euphémisme. La moitié des importations de blé de l'Afrique proviennent de l'Ukraine et de la Russie, qui est également un important exportateur d'engrais.

Or, à cause des sanctions économiques mises en place, la Russie ne peut vendre à aucun pays, sauf peut-être à la Chine.

Programme alimentaire mondial des Nations unies

Pour aggraver les choses, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a perdu l'un de ses plus importants fournisseurs : l'Ukraine. Le PAM est le plus ambitieux programme d'aide alimentaire au monde. Il contribue à nourrir 115 millions de personnes dans 84 pays, et il a reçu le prix Nobel de la paix en 2020.

L'année dernière, l'Ukraine était la plus grande source de nourriture du programme, fournissant 9 % de l'approvisionnement alimentaire total géré par le PAM, qui accuse déjà un déficit en raison des complications provoquées par la pandémie. Il se pourrait ainsi que des pays dans le besoin ne puissent pas compter sur ce programme cette année.

Le monde est sur le point d'être confronté à un problème de grande importance : des pénuries alimentaires qui pourraient toucher près de huit milliards de personnes sur la planète. C'est tout simplement inédit.

Rôle du Canada

Par conséquent, tous les regards sont désormais tournés vers l'Amérique du Nord pour compenser les manques engendrés par le conflit et les sanctions qui en découlent. Beaucoup s'attendent à ce que les agriculteurs plantent davantage cette année ou du moins l'espèrent.

Mais il peut être problématique de se fier à certaines quantités plantées par les agriculteurs américains et canadiens. Les couts des intrants comme les engrais et le carburant augmentent encore plus que le prix des céréales, comme le blé.

Si le conflit prenait fin au cours du mois prochain, bien que ce serait une bonne nouvelle en soi, les agriculteurs pourraient finir par être perdants si les prix venaient à chuter et ils sont parfaitement conscients de cette possibilité angoissante.

Ce qu'on ignore le plus au Canada, c'est qu'une entreprise canadienne contribue au problème. Canpotex, une entreprise de Saskatchewan, a pour mandat de vendre des engrais essentiels au reste du monde pour les marchés d'exportation. Or, l'entreprise appartient à la fois à Nutrien et à Mosaic, deux géants de l'industrie. Autrement dit, Canpotex aide ces deux entreprises à s'entendre et à gonfler les prix sur les marchés mondiaux.

Ce modèle archaïque est périlleux pour la sécurité alimentaire mondiale et la situation difficile de cette année met ce fait en lumière. Le Canada et la Saskatchewan soutiennent depuis de nombreuses décennies un système économique axé sur l'offre, ce qui fait grimper les prix. Par conséquent, la production est ajustée en fonction des prix du marché.

C'est pourquoi Nutrien a récemment choisi d'augmenter sa production de potasse de 20 %. Or, si les prix devaient baisser, les mines fermeraient. Tout simplement, mais incroyablement irresponsable.

À ses tout débuts, la société Canpotex avait été créée pour contrer un autre cartel en Biélorussie, qui n'existe maintenant plus. Il faudrait donc éventuellement revoir la situation et régler le problème.

Il est très peu probable que le Canada connaisse de graves pénuries alimentaires. Néanmoins, le Canada, tout comme de nombreux autres pays, sera confronté à un dilemme réel et difficile au cours des prochains mois, soit d'essayer d'équilibrer la sécurité alimentaire du pays tout en aidant d'autres régions du monde. Il est certain que le PAM ainsi que d'autres organisations viendront frapper à la porte du Canada pour demander plus d'aide.

Sylvain Charlebois
professeur titulaire et directeur principal – Laboratoire de recherche en sciences analytiques agroalimentaires de l'Université Dalhousie

SOURIRE DE LA SEMAINE

réseau presse
médias professionnels de l'info locale
FIER MEMBRE

LES Médias de l'épinette noire INC.
JOURNAL LE NORD
CINN911.com

Équipe
Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Jean-Philippe Giroux
Charles Ferron
Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca
Dan Yangary
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Distribution
info@hearstmedias.ca
Anouck Guay
Webmestre
Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Réviseure bénévole
Suzanne Dallaire Côté
Claudine Locqueville
Elsa St-Onge
Renée-Pier Fontaine
Chroniqueuses

Sites Web
lejournallenord.com
Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)
Facebook
fb.com/lejournallenord

Fondation Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011
Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée.
Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.
Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.
ISSN 1199-0805
nouvelle orthographe
Canadian Media Circulation Audit
Canada

L'entreprise Kal Tire de Hearst achetée par la société mère

Par Steve Mc Innis

La propriétaire de l'entreprise locale Kal Tire, Nancy Brunelle-Hince, a vendu son entreprise à la société mère de l'entreprise canadienne. Contrairement aux rumeurs, le garage n'a pas changé de propriétaire, la corporation a tout simplement décidé de prendre les reines des opérations locales. Ceci arrive avec un projet d'agrandissement comprenant la création d'emplois.

En entrevue avec le journal *Le Nord* de cette semaine, Nancy Brunelle-Hince a indiqué avoir rencontré deux personnes ayant un intérêt pour acheter son entreprise au cours de la dernière année. La possibilité de vendre l'entreprise l'a portée à réfléchir et conclure que la retraite devenait une bonne idée. « Lorsque j'ai acheté, j'envisageais de faire dix ans, mais après six ans, je suis excitée à l'idée de prendre une préretraite. Je suis tannée de faire des 60 heures par semaine. Je vais prendre une pause et me trouver un travail à quelques jours par semaine », rêve-t-elle.

La vente entre Mme Brunelle Hince et la société mère s'est conclue en février dernier. L'ex-propriétaire, qui agit à titre de gérante jusqu'en aout, estime qu'il y a eu beaucoup de fausses rumeurs à propos de la vente. « Rien n'a changé, ce sont les mêmes personnes, les mêmes services, les mêmes prix et les mêmes promotions qu'avant », indique la femme d'affaires. « Certaines personnes pensent que nous avons été vendus à des intérêts extérieurs, ce n'est pas le cas. »

La réalité, c'est que les deux acheteurs potentiels ne sont pas allés plus loin dans le processus et Mme Brunelle-Hince était vraiment convaincue de se diriger vers la retraite cette année. « Quand la *head office* a su que je voulais vendre, ils ont décidé de m'acheter. Avec l'économie actuelle et l'ouverture prochaine de mines, ils estiment que c'est une bonne affaire pour eux. »

Mine

L'entreprise Kal Tire a officiellement été créée en 1953 et a toujours conservé son statut familial. Elle compte deux départements, le commercial et le côté minier. « La direction de l'entreprise voit un énorme potentiel dans le développement minier, même que c'est cette branche de l'entreprise qui a acheté. La nouvelle direction devra embaucher du personnel pour offrir des services aux entreprises minières en matière de pneus. »

Outre la direction, six personnes sont permanentes à temps plein, une autre est permanente à temps partiel et on compte sur un saisonnier. Comme les autres entreprises de la région, des postes demeurent ouverts, mais personne ne postule pour les combler.

Toujours selon Mme Brunelle-Hince, la philosophie de l'entreprise se veut très communautaire et elle va quand même s'assurer d'informer la direction qu'à Hearst, c'est différent !

L'ex-propriétaire de Kal Tire, Nancy Brunelle-Hince est reconnue pour toujours apporter son chien, Abby, au travail.
Photo : Ellie Mc Innis

La Maison Arc-en-Ciel ouverte jusqu'en septembre

Par Jean-Philippe Giroux

La Maison Arc-en-Ciel ne fermera pas ses portes, du moins pour l'instant. L'équipe du centre de réhabilitation d'Opasatika pour des jeunes souffrant de problèmes de toxicomanie, de dépendance et de santé mentale a appris récemment que l'établissement pourra continuer à offrir ses services jusqu'au mois de septembre.

En fin février, la Maison Arc-en-Ciel avait reçu une lettre provenant de Santé Ontario signalant son intention de fermer l'établissement et de retirer plus de 500 000 $ destiné au fonctionnement de l'établissement d'ici la fin avril, sans discussion préliminaire. En anticipant sa fermeture potentielle, des avis de cessation d'emploi avaient été remis aux employés à ce moment.

Le journal *Le Nord* a tenté de contacter la Maison Arc-en-Ciel pour en connaitre davantage sur la situation actuelle, mais n'a pu joindre la direction générale avant l'heure de tombée de l'article.

Guy Bourgouin, député provincial de la circonscription de Mushkegowuk-Baie James, a dit avoir appris la nouvelle de l'allongement de service à la suite d'une discussion avec Michael Tibollo, ministre associé délégué au dossier de la Santé mentale et de la Lutte contre les dépendances, lors de son passage dans la région. M. Bourgouin mentionne également que le ministre semblait comprendre l'importance des services résidentiels de la Maison Arc-en-Ciel, ceux-ci étant certains des seuls en leur genre disponibles dans le Nord de l'Ontario.

Le député raconte que M. Tibollo lui a dit qu'il ne souhaite pas que le centre soit obligé de fermer. « Je pense qu'on est sur la bonne voie, explique M. Bourgouin. On va continuer à mettre de la pression et puis essayer de faire avancer ça pour qu'on ait du succès et pour qu'on garde la Maison Arc-en-Ciel pour les jeunes qui ont des conditions de dépendance et d'autres problèmes. »

M. Bourgouin rapporte que le ministre et les agences impliquées dans le dossier ont demandé à l'établissement d'Opasatika d'effectuer certains changements, par exemple en offrant ces services également aux jeunes femmes, pour se conformer au nouveau modèle de la province.

UNIVERSITÉ DE HEARST

APPEL D'OFFRES
SERVICES COMPTABLES
vérification externe

L'Université de Hearst souhaite recevoir des soumissions pour la vérification externe de la comptabilité et des effectifs universitaires. Il s'agit d'un mandat de trois ans débutant le 1er mai 2022, renouvelable pour une période d'un an.

Pour obtenir une copie du cahier de charges, s'adresser à Josianne Couture, directrice des finances aux coordonnées suivantes :

Josianne Couture
705 372-1781, poste 230
josianne_couture@uhearst.ca

Les soumissions seront livrées au plus tard le vendredi 15 avril 2022.

Le fédéral et l'Ontario mettent la main à la poche pour l'Université de Hearst

Par Inès Lombardo – Francopresse

Dans le cadre d'une entente Canada-Ontario pour l'amélioration de l'éducation postsecondaire en français, l'Université de Hearst reçoit 5,7 millions $. L'annonce a été faite le 28 mars, la deuxième du genre en une semaine, par la ministre des Langues officielles, Ginette Petitpas Taylor. Deux projets de l'Université de Hearst bénéficieront de cet argent.

Dans un premier temps, le gouvernement du Canada accorde près de 1,9 million $ sur trois ans à l'établissement pour enrichir son offre de programmes d'études. L'entente précise que ces fonds serviront également à l'embauche de professeurs et à l'élaboration d'une « stratégie de promotion de la santé mentale et du bienêtre pour favoriser la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes ». L'Université de Hearst, grâce à l'appui du gouvernement de l'Ontario, injecte plus d'un million de dollars sur trois ans à ce projet.

Des espaces rénovés

Le second projet vise la rénovation de « plusieurs salles et espaces » d'enseignement, grâce à une enveloppe de 887 500 $ provenant du gouvernement fédéral et une autre de 1,8 million $ sur deux ans de la part de la province. « L'augmentation de nos inscriptions au cours des huit dernières années, notre utilisation des technologies et l'ajout, cet automne, de notre premier programme de deuxième cycle, un diplôme d'études supérieures en psychothérapie font que nous devions absolument repenser nos installations », a précisé le recteur de l'Université, Luc Bussières pendant la conférence de presse.

« L'appui pourra stabiliser et appuyer le développement de l'Université en intégrant des étudiants internationaux, et renforcer les services de soutien offerts à ces étudiants », a déclaré la ministre Petitpas Taylor.

Les fonds de l'Ontario proviennent de l'Entente Canada-Ontario relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2020-2021. Les fonds fédéraux proviennent du programme Développement des communautés de langues officielles inclus dans le Plan d'action pour les langues officielles (PALO) 2018-2023 qui prévoit 67,3 millions $ de nouveaux investissements en infrastructures éducatives et communautaires.

Du côté du fédéral, ces fonds proviennent d'une « enveloppe séparée, pour des investissements d'infrastructures et non du postsecondaire », avait affirmé la ministre Petitpas Taylor lors d'une annonce similaire le 21 mars pour l'Université Saint-Paul à Ottawa.

De gauche à droite et de haut en bas : la ministre des Langues officielles Ginette Petitpas Taylor; Fabien Hébert, président du Conseil des gouverneures et gouverneurs de l'Université de Hearst; Marc Serré, secrétaire parlementaire aux langues officielles et Luc Bussières, recteur de l'Université de Hearst. Photo : capture d'écran

La 11 en bref : GreenFirst, réfection de routes à SRF et financement à Cochrane

Par Charles Ferron

Le ministre du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts, Greg Rickford, a annoncé en conférence de presse un montant de plus de 3,4 millions de dollars en investissement pour Kapuskasing. Six projets ont été visés dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des loisirs de la municipalité.

Ce sont 400 000 $ qui seront remis à GreenFirst afin de moderniser l'équipement et l'infrastructure de l'usine, créant ainsi 45 emplois à temps plein du côté de la chaine d'approvisionnement.

Parmi les autres annonces, notons que plus de 1,1 million sera octroyé à Rogers Crop Enterprises pour créer une ferme de céréales, un million va à l'installation de tuyaux de drainage souterrains sur les propriétés de huit producteurs, et plus de 455 000 $ sont réservés à la rénovation du Palais des Sports de Kapuskasing.

Projet de construction

Smooth Rock Falls tente de mettre la main sur 3,2 millions $ pour effectuer le resurfaçage de la rue principale, de la rue Dupont et de la route Kelly, en plus de reconstruire la route Catharine.

À ce propos, les membres du conseil municipal ont autorisé une demande de prêt à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier.

Le projet vise également un budget pour refaire la conduite d'eau de la rue principale et de la route Kelly.

La date exacte pour l'obtention de la réponse d'Infrastructure Ontario n'a pas été spécifiée.

Soutien financier à Cochrane

Une somme de 6,3 millions $ a été accordée à la Ville de Cochrane de la part du gouvernement ontarien afin de réaliser sept projets. Selon le communiqué de presse, les initiatives soutenues visent à créer des emplois bien rémunérés, élargir les activités commerciales et soutenir les infrastructures essentielles pour le Nord.

Parmi les projets envisagés, la Ville recevra 42 500 $ destinés à une étude de faisabilité pour l'installation d'isolant à l'habitat de l'ours polaire. De plus, une somme d'un million de dollars est accordée pour l'installation d'infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées sur un tronçon de la route 11 Sud.

La compagnie Rockshield Engineered Wood Products bénéficiera d'un peu moins de 3,6 millions $ pour l'achat et l'installation d'équipement dans l'usine afin d'améliorer l'efficacité de la production.

Agents honorés

Deux policiers de la Police provinciale de l'Ontario de la région ont été honorés par leurs pairs, soulignant le travail effectué dans le cadre de leurs fonctions. L'inspecteur Dominic Lalonde a présenté les récompenses aux agents Wade Torok du service de police de Kapuskasing et James Butler du service de police de Hearst.

Le premier a reçu une lettre de la part du commandant régional en chef, Carson Pardy, après avoir empêché une jeune fille autiste de marcher dans la rivière et l'a surveillée jusqu'à ce qu'elle soit en sécurité. Il a également offert un plan aux parents pour limiter les risques qu'une telle situation se reproduise.

Pour ce qui est de l'agent Butler, il a obtenu une médaille du commissaire de la PPO pour avoir interagi avec respect, compassion et équité lors de son travail en tant que membre de l'équipe de liaison provinciale sur le territoire de la Première Nation de Pikangikum.

Un feu de cuisine sur la rue Alexandra fait sortir les pompiers

Par Jean-Philippe Giroux

Le Service des incendies de Hearst est intervenu le 27 mars en après-midi à la suite d'un appel concernant un feu de cuisine dans une résidence de la rue Alexandra. Personne n'a été blessé lors de l'incident.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, il n'y avait que de la boucane à l'intérieur du domicile. À la suite de l'investigation, l'équipe a déterminé la cause du feu comme étant un chaudron ayant été laissé sans supervision sur un rond allumé. « C'est son chaudron qui est passé au feu », déclare Jean-Marc St-Amour, chef pompier du Service des incendies de Hearst.

Le chef pompier raconte que personne n'était à la maison lors de l'incident. Outre le dessus du poêle brulé, les dommages sont minimes. Afin de sortir la fumée de la maison, les pompiers ont ouvert la porte et ont installé des ventilateurs.

M. St-Amour mentionne que le propriétaire est un ancien pompier. En arrivant, ce dernier a eu le réflexe de fermer le disjoncteur (breaker) pour éteindre le rond du poêle avant que la situation s'aggrave.

Il s'agit du troisième feu de ce genre à Hearst depuis le début de l'année. M. St-Amour dit que ce type d'incendie a souvent lieu en Ontario, à l'heure actuelle. Il rappelle aux gens de rester vigilants et d'éviter les distractions durant la période de cuisson. « Lorsqu'on met un chaudron sur un rond, on devrait essayer de faire plus attention », soutient-il.

En somme, 16 pompiers volontaires se sont déplacés avec cinq camions d'incendie pour régler la situation.

La brigade a été informée dimanche, à 15 h 03, de l'incendie. M. St-Amour affirme que le temps de réponse a été rapide, soit de quatre minutes.

Les pompiers volontaires ont quitté les lieux vers 15 h 45.

Photo : Renée-Pier Fontaine

L'Extendicare de Kapuskasing aura deux fois plus de lits

Par Julien Cayouette - IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

Extendicare construira un nouveau foyer de soins de longue durée à Kapuskasing à partir de l'été 2023. Il offrira plus du double de lits, passant de 60 à 128, et propose de réserver 32 de ceux-ci pour des résidents et résidentes francophones. L'emplacement du nouveau centre n'a pas encore été déterminé.

Le cout exact et l'investissement total restent aussi indéterminés. Le ministre des Soins de longue durée de l'Ontario, Paul Calandra, précise qu'il s'agit d'une promesse d'investissement. Le financement de la province fonctionne par nombre de lits et d'autres variables, et le projet n'est pas suffisamment avancé à l'heure actuelle pour en connaitre le cout.

En conférence de presse le jeudi 24 mars, le ministre précise tout de même que le projet fait partie du 6,4 milliards $ promis par le gouvernement de l'Ontario pour améliorer 28 000 lits de soins de longue durée en province et en ajouter 30 000 nouveaux d'ici 2028.

Le président et directeur d'Extendicare, Dr Michael Guerriere, précise aussi qu'ils ont l'intention de doubler l'espace par résident dans le nouveau centre. Ce projet est en préparation depuis des années. « La pandémie a certainement démontré les difficultés des plus petits et plus vieux foyers. Ça a démontré l'urgence d'agir », dit-il.

Rappelons que le foyer a fait face à une grave éclosion de COVID-19 en février 2021.

Davantage de places signifie un besoin de plus de personnel, et des places garanties avec services en français demandent aussi du personnel bilingue, une ressource déjà rare. La ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, était également présente pour annoncer un investissement de 300 000 $ supplémentaires « pour aider à rendre les services et programmes de soins de longue durée plus accessibles aux résidents francophones ». Le financement permettra de créer des séances de formation et de la documentation en français pour offrir ces programmes et services.

Pour le foyer de Kapuskasing plus précisément, Dr Guerriere s'attend à ce qu'ils puissent aussi entrainer leurs propres employés à travers la formation continue au fil du temps.

Le ministre Calandra concède que cet ajout de lits ne sera pas suffisant pour répondre à tous les besoins de la région, mais considère que c'est un pas dans la bonne direction qui aurait dû être fait il y a 10 ans.

UNIVERSITÉ DE HEARST

APPEL D'OFFRES
SERVICES DE CONSULTANT EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE

L'Université de Hearst souhaite recevoir des soumissions pour obtenir les services d'architecture complets, ainsi que des services d'ingénieurs (services connexes : mécanique, électrique, civil, structure, etc.) conformément à la demande de propositions et à l'entente qui sera conclue avec le fournisseur retenu et qui résultera des discussions suivant la sélection du fournisseur.

Le contrat s'échelonnera du 22 avril 2022 au 21 avril 2025.

Pour obtenir une copie du cahier de charges, s'adresser à Chantal Pelletier, responsable de la gestion des immeubles aux coordonnées suivantes :
Chantal Pelletier
705 372-1781, poste 227
immeuble@uhearst.ca

Date de clôture : 8 avril 2022

Cérémonie commémorative de la Crête de Vimy à la Légion

Samedi 9 avril 2022

déjà 105 ans

Parade et service 10 h 30

Souper chili à 15$
(chili, salade au chou, pain et dessert)
en "Service à l'auto"
17 h

Réservez votre assiette avant vendredi midi au 705 362-2018

La cérémonie se tiendra dehors au cénotaphe de la Légion

Légion BR. 173

1131 rue Front,
Hearst, ON P0L 1N0
705 362-4718

Commemorative Ceremony of Vimy Ridge at the Legion

Saturday, April 9, 2022

already 105 years

Parade and service 10:30 a.m.

Chili Dinner $15
(Chili, coleslaw, bun and dessert)
"Drive-Thru".
5 p.m

Reserve your plate before Friday noon at : 705 362-2018

The ceremony will be held outside at the Legion cenotaph

Legion BR. 173

1131 Front St,
Hearst, ON P0L 1N0
705 362-4718

Garderies à 10 $: Doug Ford a fait perdre temps et argent aux parents, juge l'opposition

Émilie Pelletier - IJL - Le Droit

Il était minuit moins une pour la signature d'une entente entre Ottawa et l'Ontario faisant du rêve des garderies à 10 $ par jour une réalité, et « rien ne peut expliquer pourquoi Doug Ford a insisté obstinément pour que l'Ontario soit la dernière juridiction au pays à offrir ce programme aux familles », déplore l'opposition à Queen's Park.

Les gouvernements fédéral et provincial ont finalement signé, lundi, une entente de 10,2 milliards pendant cinq ans qui offrira aux parents la garderie à 10 $ par jour d'ici 2025.

Le chef du Parti libéral de l'Ontario, Steven Del Duca, a indiqué en conférence de presse lundi que s'il est élu, son plan est d'offrir, au cours des 100 premiers jours de son mandat, les services de garde à 10 $ avant et après l'école, ainsi qu'une rétroaction au 1er janvier 2022 de la garderie à 10 $ par jour.

Steven Del Duca croit que si Doug Ford avait pu inclure ces deux éléments dans son entente avec Ottawa, les délais liés aux négociations auraient été plus « compréhensibles ».

« Mais en fait, rien ne peut expliquer pourquoi Doug Ford a insisté obstinément pour que l'Ontario soit la dernière juri- diction au pays à offrir ce programme aux familles. »

Selon Doug Ford, les négociations ont pris plus de temps en Ontario parce que les frais de services de garde d'enfants y sont les plus élevés au pays, et la province avait besoin de plus d'argent que les 10,2 milliards sur cinq ans initialement offerts par Ottawa.

Le chef libéral est convaincu que cette explication est un « spin politique » visant à « se sauver la face ».

Les multiples et longues discussions n'ont pas permis à l'Ontario de changer le financement total pour les cinq premières années, mais la province a pu obtenir la confirmation que si les libéraux sont toujours au pouvoir à Ottawa en 2026, la part ontarienne du financement annuel sera de 2,9 milliards.

« Nous n'aurions pas dû avoir à se battre autant pour quelque chose d'aussi fondamental pour notre province », a quant à elle signifié la porte-parole du NPD ontarien pour la garde d'enfants, Bhutila Karporche.

Cette dernière se désole que le gouvernement Ford ait « retardé la signature de cette entente jusqu'à la toute dernière minute».

La cheffe néodémocrate Andrea Horwath a indiqué, dans une déclaration envoyée lundi, que le premier ministre ontarien « n'a pas obtenu une meilleure offre » en prolongeant le processus de négociations, et qu'il a plutôt « privé les parents de l'Ontario de neuf mois de prix plus bas ».

À ses dires, les parents auraient environ 2300 $ de plus dans leurs comptes de banque « sans les mauvais choix de Ford, et il devrait remettre cet argent directement aux parents maintenant ».

Elle déplore les coupes du gouvernement Ford dans les services de garde de la province en 2019, qui s'élèvent, selon Mme Horwath, à 80 millions.

« Avec des frais de garde d'enfants qui peuvent être de la taille des versements hypothécaires, les parents me disent qu'ils accumulent des factures de cartes de crédit et perdent le sommeil en pensant aux façons de rester à flot. »

Photo : hearst.ca

Il n'est plus possible de manquer de cours lors des journées d'intempérie

Par Jean-Philippe Giroux et Steve Mc Innis

Peu importe la température, l'enseignement aura lieu. Depuis le 25 mars 2022, les élèves au niveau secondaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (CSCDGR) suivent leurs cours en ligne à la suite de l'annulation du transport scolaire lors d'une journée d'intempérie. Le conseil scolaire déclare que l'enseignement se fera uniquement en virtuel dans le cas où une intempérie est annoncée, et que la présence sera obligatoire.

Cette décision a été prise pour l'ensemble des élèves du secondaire, sauf pour les jeunes avec de grands besoins nécessitant de suivre les cours en présentiel qui fréquentent une école du CSCDGR. « Sachez que l'enseignement à distance lors d'une journée d'intempérie facilitera la continuité des apprentissages », déclare Nancy Lacroix, directrice de l'École secondaire catholique de Hearst, via un communiqué daté du 25 mars.

La présence est obligatoire pour tous les élèves et la secrétaire de l'école fera un suivi pour toute absence lors d'une journée d'intempérie. Les élèves devront se joindre à la classe par l'intermédiaire de la plateforme TEAMS et le personnel enseignant aura la tâche de transmettre les informations requises afin d'y accéder.

Les familles avec une faible connexion à Internet devront communiquer avec l'école en vue de trouver une solution pour suivre les cours à distance.

Première expérience non concluante

Hier, le mercredi 30 mars, la première journée d'intempéries depuis l'implantation de cette nouvelle règlementation, est survenue. La radio CINN 91,1 a annoncé l'annulation du transport scolaire, donc les étudiants devaient se brancher en ligne afin de suivre leurs cours.

Une personne de l'équipe des Médias de l'épinette noire a été témoin de la surcharge de travail de l'équipe du secrétariat de l'École secondaire catholique de Hearst puisque la majorité des étudiants ne se seraient pas branchés à leur ordinateur. Une série de communications avec les parents aurait permis de conscientiser tout le monde à cette nouvelle manière de procéder.

Depuis le retour de la période des Fêtes, les élèves ont manqué énormément de classe due à la température, ce qui retarde l'éducation imposée par le ministère de l'Éduction de l'Ontario.

Finalement des tests COVID-19 gratuits à Hearst

Par Steve Mc Innis

Plusieurs entreprises de Hearst et la région déploraient le manque de tests de dépistage de la COVID-19. Mais depuis la semaine dernière, la Pharmacie Novena est en mesure d'offrir gratuitement des ensembles de cinq tests aux entreprises et à la population.

La semaine dernière, la pharmacie locale recevait sa première commande de tests offerts gratuitement par le gouvernement de l'Ontario. Selon la direction, la première livraison de 324 boites de cinq tests s'est envolée en quelques jours. « Nous avons reçu une autre commande de 324 cette semaine », indique Teri Brunet, copropriétaire de la Pharmacie Novena. « Maintenant que nous avons été acceptés par le ministère de la Santé, nous devrions recevoir chaque mardi une livraison de 324 tests qui est le maximum que nous pouvons obtenir. »

La population de Hearst et la région n'avait pas encore reçu de tests gratuits, et ce, malgré le lancement de cette campagne provinciale. « Depuis décembre, j'appliquais sans résultat parce qu'on me disait que la distribution allait se faire avec les LCBO, ce qui n'a pas été vrai. En janvier, j'ai fait application au ministère et il y avait un processus de plusieurs semaines avant d'en recevoir », explique la pharmacienne propriétaire.

Aide du député

Le député du comté de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgouin, affirme avoir parlé directement à la ministre de la Santé pour lui faire part du mécontentement de la population de la région de Hearst. « Je lui ai dit que Hearst n'avait jamais reçu de tests gratuits comme partout ailleurs en province. Je lui ai indiqué que je m'étais moi-même déplacé à la pharmacie pour obtenir l'heure juste. Après quelques échanges, la ministre Christine Elliot m'a écrit pour m'indiquer que c'était réglé », conclut le député néodémocrate. Une personne n'a qu'à présenter sa carte santé de l'Ontario pour obtenir une boite de cinq tests gratuitement à la Pharmacie Novena.

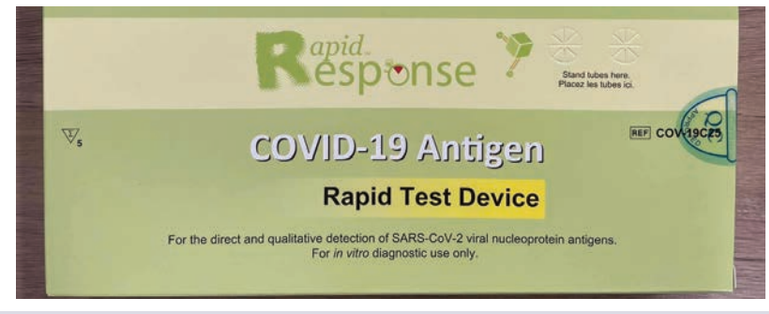

La réfection de trois rues à Hearst s'effectuera

Par Jean-Philippe Giroux

La troisième étape est franchie afin de reconstruire trois rues d'un quartier à l'ouest de Hearst. Le conseil municipal de la Ville de Hearst va de l'avant avec le projet d'aménagement local de la rue St-Laurent, de la promenade Pearson et de la place Flood.

Les conseillers ont passé deux résolutions autorisant que le projet aille de l'avant à sa troisième lecture ainsi que la signature d'une entente avec Villeneuve Construction afin d'effectuer les travaux de construction aux normes urbaines.

Pour interrompre un tel projet, la majorité des propriétaires affectés devaient se prononcer avant le 16 mars 2022. Au total, la Ville a reçu 16 pétitions, un nombre trop bas pour mettre un frein au processus.

Un arrêté municipal a été adopté lors de la réunion du 8 février afin d'approuver l'engagement envers le projet d'aménagement local, et ce, à ses première et deuxième lectures. Lors de la session d'information du 3 mars destinée aux propriétaires impliqués, une quinzaine d'individus se sont pointés pour une séance de questions-réponses.

En ce qui concerne l'implication financière, la part municipale du projet est de 1 796 509 $ et la part des propriétaires est de 392 239 $. Villeneuve Construction est la seule compagnie à avoir présenté une soumission représentant une somme de 2 243 648 $, sans compter la taxe de vente harmonisée (TVH). Le montant comprend 54 900 $ pour effectuer des travaux locaux en dehors du projet d'aménagement en matière d'approvisionnement d'asphalte.

Ontario : 683 000 $ pour divers projets à Hearst

Par Jean-Philippe Giroux

Cette semaine, le gouvernement de l'Ontario a octroyé une somme totale de plus de 600 000 $ à six projets afin de renforcer le développement économique dans la ville de Hearst.

La liste des projets inclut une somme de 206 092 $ accordé à Shawn Lecours Logging pour l'achat d'équipement permettant, entre autres, de réduire les déchets de bois et les impacts environnementaux.

Qui plus est, Tecnor Business Solutions se voit accorder une somme de 57 250 $. I.C.S. (Lacroix) Lumber, de son côté, reçoit un montant de 35 808 $ pour l'achat d'équipement en vue d'augmenter sa capacité de production et d'étendre ses activités.

« La transformation des ressources locales en produits à valeur ajoutée et la création de possibilités d'emploi à l'échelle locale sont extrêmement importantes pour le développement des collectivités du Nord », déclare Conrad Lacroix, président de I.C.S. (Lacroix) Lumber dans un communiqué de la province daté de lundi.

De plus, la Ville de Hearst a obtenu 295 275 $ afin d'installer un réservoir de carburant en surface et une unité de distribution à l'Aéroport municipal René-Fontaine. Ce projet a débuté l'année dernière, mais à cause de la pandémie, les pièces ont pris plus de temps pour se rendre à Hearst, ce qui a retardé l'installation. « On figure que le projet devrait se faire au printemps », dit Roger Sigouin, maire de la Ville de Hearst.

L'investissement provincial est possible grâce à la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario qui accorde une aide financière aux petits et grands projets dans les régions rurales et urbaines. « Grâce aux partenariats de collaboration que nous annonçons aujourd'hui, notre gouvernement veille à ce que l'économie de Hearst continue de croitre », annonce Greg Rickford, ministre du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts.

L'aéroport de Hearst. Photo d'archive

L'Ontario dévoile un plan pour se préparer aux prochaines pandémies

Émilie Pelletier - IJL - Le Droit

« Nous ne pouvons pas nous permettre d'être à nouveau pris au dépourvu », a déclaré la ministre de la Santé Christine Elliott, mardi, alors que son gouvernement a annoncé son « plan pour rester ouvert ».

La province a présenté un projet de loi, intitulé *Loi de 2022 sur la préparation aux situations de pandémie et d'urgence*, prévoyant un plan d'urgence provincial qui devra être mis à jour tous les cinq ans. S'il est adopté à Queen's Park, ce plan devrait mieux préparer la province face à d'éventuelles pandémies, notamment via des subventions d'apprentissage pour les travailleurs de la santé qui s'engagent à travailler dans des communautés mal desservies pendant deux ans.

Études remboursées

Ce programme permettra aux étudiants de sciences infirmières qui s'engagent à travailler pendant deux ans dans des communautés où les besoins sont plus criants d'être entièrement remboursés pour leurs études.

Le gouvernement veut aussi réduire les obstacles auxquels sont confrontés les professionnels de la santé formés à l'étranger qui souhaitent travailler en Ontario. La loi interdirait aux ordres professionnels d'exiger une expérience au Canada comme critère d'admissibilité lors de l'inscription des candidats. Comme annoncé il y a quelques semaines, les progressistes-conservateurs de Doug Ford s'engagent à rendre permanente l'augmentation de salaire des préposés aux bénéficiaires offerte au cours de la pandémie.

Conditions éprouvantes

Cette mesure survient alors que les infirmières, qui ont travaillé dans des conditions éprouvantes durant la pandémie, demandent au gouvernement Ford d'annuler son projet de loi 124, qui plafonne l'augmentation salariale des travailleurs du secteur public à 1 % par an. Or, plutôt que de se plier à cette demande, Doug Ford a offert aux infirmières une prime de 5000 $.

Des syndicats jugent que ce bonus représente un cadeau de campagne électorale. La province promet également que les personnes qui tentent de vendre de l'équipement de protection individuelle (EPI) fourni par le gouvernement, comme des masques ou des tests de dépistage, seront « sévèrement punies».

Le plan prévoit par ailleurs de garantir une réserve plus « solide» en EPI afin de ne pas avoir à « compter uniquement sur des chaines d'approvisionnement internationales instables».

Recommandé en 2007

En mars 2020, l'Ontario avait été pris au dépourvu par l'arrivée de la COVID-19. Le plan, qui aurait dû être immédiatement mis en branle pour faire face à la pandémie, n'avait pas pu être activé puisqu'il était désuet.

Le gouvernement Ford avait mis de côté la structure qui avait été établie pour intervenir durant un état d'urgence et a plutôt élaboré une toute nouvelle structure en plein milieu de l'urgence sanitaire, engendrant l'embauche d'un consultant externe, le 25 mars.

Cette embauche a couté 1,6 million $, avait constaté la vérificatrice générale de l'Ontario, Bonnie Lysyk, dans un rapport publié en novembre 2020. Plus tard, la province allait verser 3,2 millions de plus à cette firme pour gérer la pandémie et la réouverture des écoles.

Grant Neegan : faire de l'art ancien avec une touche moderne

Par Jean-Philippe Giroux

De la peinture à l'huile au charbon, Grant Neegan ne manque pas d'instruments pour faire naitre ses créations. Stylistique, contemporain et impressionniste sont les qualificatifs de préférence pour décrire ses œuvres. En passant à travers son portfolio, on voit beaucoup de brun, d'orange, de beige, sans oublier les nuances de gris qui abondent dans ses projets.

Lorsqu'il se met à l'œuvre, Grant Neegan utilise un style ancien inspiré des toiles historiques peintes à l'huile. Mais, en même temps, il essaie de rendre son art plus « audacieux et nouveau » que les toiles qu'il admire. Le peintre et illustrateur s'inspire grandement des vieilles toiles ou murales de taille gigantesque. « J'essaie de capturer les sentiments que je ressens en visitant des galeries », explique M. Neegan.

Nombre de ses travaux sont centrés sur des personnages, réels et fictifs. La fantaisie l'attire, surtout lorsqu'il s'agit de créatures qu'on ne verrait jamais dans la vie de tous les jours. « J'ai pensé que c'était plutôt *cool* et quelque chose d'un peu différent », dit-il.

Un travail de vie

Sa passion pour l'art visuel a commencé tout jeune en regardant son oncle et sa tante dessiner des images tirées de l'imaginaire et des bandes dessinées autour desquelles ils ont grandi. Voulant marcher sur les pas de ses proches, il s'est lancé dans le dessin dès la maternelle. Il avoue que, dans ses débuts, il était insatisfait de ses résultats et de sa manière de cheminer par lui-même. « Je détestais ce que je dessinais parce que mes habiletés artistiques n'étaient pas assez bonnes à ce point-là, raconte l'artiste. Mais, maintenant, je suis où je voulais être. »

Le natif de la région de Hearst fait de son art une profession à temps plein. Il a étudié en art à Cambrian College à Sudbury, où il habite encore à ce jour.

Depuis, il collabore avec l'organisme sans but lucratif Live Love Louder, un groupe communautaire qui peint des murales afin de rendre les communautés du Grand Sudbury plus attrayantes et dynamiques.

En dehors de son travail communautaire, M. Neegan passe ses journées à peindre et à dessiner. Après des années à perfectionner ses traits, son rêve d'enfance s'est transformé en un gagne-pain et une manière de partager avec les autres un amour familial.

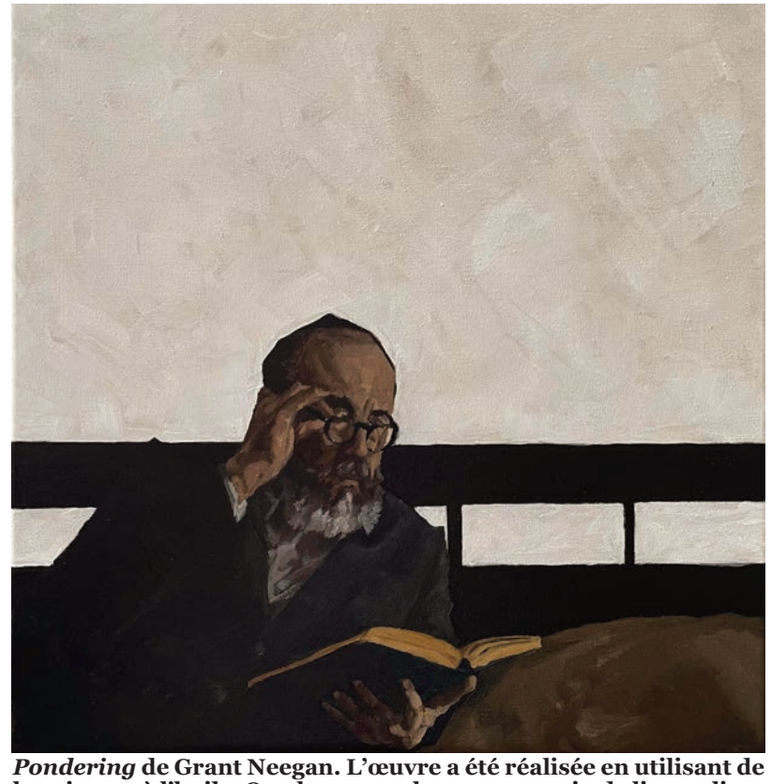

Pondering **de Grant Neegan. L'œuvre a été réalisée en utilisant de la peinture à l'huile. On observe un homme en train de lire un livre tout en « réfléchissant ».**

Weasel Calf **de Grant Neegan. À partir de charbon, l'illustrateur a dessiné le portrait d'un homme autochtone tenant, lui aussi, une pipe entre ses doigts. Plusieurs des illustrations de M. Neegan sont dessinées en noir et gris.**

Pioneer **de Grant Neegan. Également créée à partir de peinture à l'huile, cette toile illustre un personnage avec une pipe à la main. On y voit un mélange de techniques pour produire les effets autour de l'homme.**

Une page d'histoire sur nos bâtisseurs

Portrait de M. Fernand Guindon

100e de la Ville de Hearst

avec Pauline Guindon, Jocelyne Hébert et Claudine Locqueville

Fernand Guindon est né à Opasatika le 19 octobre 1938. Il a été pensionnaire sept ans au Séminaire de Hearst, soit de 1954 à 1961. Il y obtient son diplôme. Son enfance à Opasatika est comme celle de tous les enfants d'un village. La pêche à la rivière l'occupait une bonne partie de l'été. Revenant avec une chainée de brochets, il essayait de les vendre au village, mais souvent il les donnait.

La famille avait un poney avec lequel Fernand et ses amis avaient beaucoup de plaisir. Ils s'amusaient à l'atteler pour tirer le traineau rempli de buches qui servaient à chauffer la maison. Même si c'était défendu, parfois les enfants laissaient le poney entrer dans la maison. Roméo, le père avait bien averti les enfants de toujours bien lui mettre sa bride avant de sortir de l'écurie pour éviter que la bête ne s'enfuie. Dans leurs jeux d'enfants, ils (Laurent, frère plus jeune, et son ami Philippe Mongrain) ont décidé de passer un câble autour du cou de Manny et, vigoureux comme il était, il s'est enfui. Imaginez-vous qu'ils ont pris toute une ride en essayant de le retenir. L'ami, étant plus grand que les deux frères, a empoigné le câble et ce n'est qu'après une tourniquette autour d'un gros poteau que le poney s'est arrêté. Philippe s'est retrouvé assis dans un fossé, complètement déchaussé puisqu'il a perdu ses bottes de *pimp* durant la poursuite. Roméo a trouvé cette scène vraiment très drôle.

Fernand a rencontré Pauline (Tremblay) de Harty lors d'un travail d'été, comme étudiant. Ils se sont fréquentés durant quatre ans et demi avant de se marier en juin 1963. Leur première demeure était à Kapuskasing, et ensuite à Opasatika. En 1965, Émile Joanis offre un emploi à M. Guindon à Hearst, donc c'est ainsi que lui et sa femme viennent s'établir ici.

Les trois enfants de Pauline et Fernand vivent à Hearst : Angèle, Gilles et Michelle. Ils ont aussi cinq petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Lorsqu'il vivait à Kapuskasing, M. Guindon était comptable pour les Entreprises Guénette, ladite entreprise comprenant un salon funéraire, une quincaillerie, une cour à bois et des logements.

Une fois déménagé à Hearst, Fernand faisait la comptabilité pour F et J Lumber (Fontaine et Joanis Lumber) qui devient par la suite Arrow Timber, Fontaine Lumber et United Sawmill. Il y travaille 26 ans en plus de s'impliquer dans la communauté. Durant douze ans, il œuvre comme commissaire pour le Conseil scolaire catholique et deux ans secrétaire pour les Chevaliers de Colomb.

De plus, pendant une vingtaine d'années, il s'est dévoué en tenant la comptabilité pour la paroisse Notre-Dame de l'Assomption. En 1992-1993, le Comité d'adaptation des travailleurs de Levesque Lumber lui offre un poste d'administrateur, qu'il occupera pendant deux ans. C'est en 1993 que Fernand prend la décision d'ouvrir son bureau de tenue de livres dans sa maison privée. Le début de cette pratique fut très occupé puisqu'il avait deux secrétaires à cette époque. Cette période de travail s'échelonne sur 26 ans. M. Guindon a cessé en 2020, malgré le fait qu'il appréciait beaucoup ses clients.

Fernand Guindon est très heureux d'avoir vécu à Hearst. Il décrit notre communauté comme en étant une d'entraide et de générosité où il est facile de se sentir en famille. Le fait de vivre loin des grands centres ne le dérange nullement.

Il se considère chanceux de ne jamais avoir manqué de travail, lequel il aimait vraiment.

Il aime être entouré de ses trois bons enfants. En juin, Pauline et Fernand célèbreront leur 59e anniversaire de mariage.

Fernand Guindon ajoute qu'arrêter de fumer à 35 ans a été la décision la plus sage de sa vie !

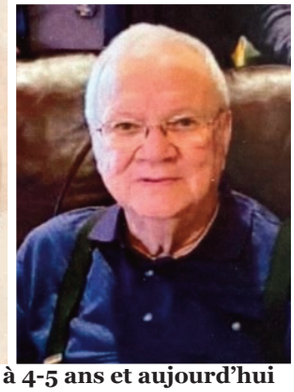

Fernand Guindon à 4-5 ans et aujourd'hui

Ma quête pour réduire mon empreinte écologique : des produits frais toute l'année

Chroniqueuse : Elsa St-Onge

Une façon agréable de réduire notre empreinte écologique est de manger localement et de cultiver nos propres aliments. Toutefois, la saison agricole étant courte dans la région, il faut trouver des méthodes pour prolonger le temps des récoltes, notamment avec une serre ou en jardinant dans la maison. Ces systèmes permettent à Alice Vendette d'être autosuffisante en fruits et légumes à longueur d'année. « Les choses que je ne peux pas avoir, je m'en passe », raconte-t-elle.

Mme Vendette cultive une grande variété de légumes dans ses serres, de mars à octobre. Elle fait beaucoup de conserves et de congélation pour avoir des légumes pendant toute l'année. Cependant, certains légumes ne peuvent être conservés. C'est pourquoi elle s'adonne également au jardinage intérieur. En novembre et décembre, Mme Vendette cultive et consomme des germes de pois, sarrasin, laitue, brocoli et chou rouge, par exemple. La germination a lieu dans l'eau, ne nécessite pas de lumière et le tout est prêt en quelques jours.

À partir de janvier, lorsque les journées allongent, la semence reprend dans la maison à l'aide de lumières. À l'intérieur, on peut facilement cultiver de la laitue, des épinards, des radis, du chou kale ainsi que des fines herbes. Il est également possible de faire pousser des végétaux à fleurs tels que des concombres, des tomates cerises et des pois. Pour les concombres, il faut s'assurer de prendre une variété qui n'a pas besoin de pollinisation. Alors que du côté des tomates, il est essentiel de polliniser en brassant le plant afin d'obtenir de beaux fruits. Pour réussir les cultures, il est important de fermer les lumières pendant quelques heures pour permettre la photosynthèse. Plusieurs fines herbes comme le persil, la marjolaine, l'origan, le romarin, le thym, la sauge sont disponibles fraiches en tout temps et ne demandent aucun éclairage supplémentaire.

Selon Mme Vendette, le jardinage fonctionne beaucoup par essais et erreurs et c'est la même chose quand on le pratique à l'intérieur. « Ça fait 70 ans que je jardine, j'ai manqué mon coup souvent... Il faut regarder, lire et s'essayer. » Il importe également de connaitre les variétés adaptées pour la maison et de choisir des petits plants. De plus, les insectes peuvent rapidement devenir nos ennemis si on ne fait pas de prévention. Mme Vendette recommande de vaporiser les plantes avec de l'eau pour imiter la rosée et les éloigner. Il est aussi parfois nécessaire d'éviter de faire pousser des plantes qui les attirent, comme les fraises.

Le jardinage intérieur me fascine beaucoup. Dans la dernière année, en jardinière paresseuse, je me suis équipée d'un système aéroponique doté d'une pompe à eau pour faire pousser des légumes à l'intérieur de ma maison, et d'un jardin hydroponique pour des micropousses. Ces deux types de culture ne nécessitent pas de terre. Selon Mme Vendette, il n'est pas du tout nécessaire de se procurer ce type de jardin pour pratiquer l'agriculture toute l'année. Seuls des lumières, des contenants et de la terre enrichie sont requis pour avoir des produits frais toute l'année.

Des fleurs de concombre et des radis poussés à l'intérieur de la maison d'Alice Vendette.
Photo : Elsa St-Onge

Entre COVID, masques, vaccins et Nuremberg : ce qu'il faut savoir

Le Détecteur de rumeurs
Agence Science-Presse

Par Catherine Couturier

Depuis le début de la pandémie, des références à Nuremberg ont régulièrement surgi : chaque fois, leurs auteurs contestent la légitimité du port du masque, du passeport vaccinal ou des vaccins, en faisant un parallèle entre ces mesures et les atrocités nazies de la Deuxième Guerre mondiale. Le Détecteur de rumeurs décortique sur quoi s'appuient ceux qui font ce parallèle.

L'origine des termes

Le **procès de Nuremberg**, du nom de la ville d'Allemagne où il a eu lieu en 1945-46, a jugé les principaux responsables de l'ex-Allemagne nazie. Accusés de « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité », cette dernière accusation étant une notion nouvelle pour l'époque, 12 d'entre eux sont condamnés à mort, et 7 à la prison à perpétuité. On doit à ce procès la définition de « génocide » adoptée par les Nations unies en 1948.

Le **Code de Nuremberg** a été publié à l'issue d'un autre procès, qui a lui aussi eu lieu à Nuremberg, en 1946-47. Vingt-trois médecins ont été accusés d'avoir commis des atrocités dans les camps de concentration. Ces « scientifiques » avaient fait subir des expériences médicales aux prisonniers, qui n'avaient par définition aucune possibilité de consentir, et qui ont mené à des handicaps ou à la mort. Les 10 points du verdict de culpabilité sont aujourd'hui connus comme le « Code de Nuremberg ». Celui-ci a été remplacé par la Déclaration d'Helsinki en 1964.

L'obligation du port du masque, un crime de guerre ? Non

En janvier 2022, une publication Instagram, reprise sur Facebook, laissait entendre que l'obligation du port du masque serait une violation du Code de Nuremberg, et constituait « un crime de guerre ». Or, l'extrait publié n'était même pas tiré du Code de Nuremberg, comme l'équipe de vérification des faits de l'AFP l'avait rapidement signalé. Dans l'image qui a circulé un peu partout, on faisait ainsi référence à l'Article 6, section 3 du Code de Nuremberg, qui n'existe pas.

Mais ce parallèle entre port du masque et violation du Code, qui avait souvent été répété en 2020 et 2021, montre une mauvaise compréhension de ce qu'est le Code de Nuremberg :

- le Code s'applique uniquement à la recherche clinique sur les humains ;
- les masques sont une mesure de santé publique adoptée par les gouvernements pour protéger leur population, et non de la recherche clinique ;
- même si le Code a eu une influence considérable sur l'éthique médicale, ce n'est pas une loi juridiquement contraignante ;
- enfin, le Code de Nuremberg n'est pas consacré aux crimes de guerre, mais aux expérimentations médicales : c'est le procès de Nuremberg qui a jugé des crimes de guerre.

Par ailleurs, il faut noter que les règles bioéthiques relatives au consentement volontaire et à l'expérimentation médicale, qui sont bien implantées dans les codes de pratiques des médecins et dans les protocoles de développement de médicaments, vont beaucoup plus loin que le Code de Nuremberg.

Rappelons également qu'un crime de guerre est une violation du droit de la guerre, qui règlemente les méthodes et les moyens de faire la guerre et vise à protéger les civils. Par conséquent, s'il n'y a pas de guerre, il n'y a pas de crime de guerre. C'est la raison pour laquelle on évoque en ce moment des accusations de crime de guerre dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

La vaccination contre la covid, un crime de guerre ? Non

Ce parallèle avec Nuremberg n'a pas été réservé aux masques : certaines personnes ont aussi clamé que la vaccination violait le Code de Nuremberg et pouvait conduire à des accusations de crime de guerre. On peut observer une de ces affirmations dès mai 2020, soit six mois avant le début de la campagne de vaccination.

C'est la partie du Code en lien avec le consentement éclairé qui est souvent utilisée. Ceux qui l'invoquent sous-entendent que nous participons à une vaste expérimentation à laquelle nous n'avons pas volontairement consenti. Les experts interrogés là-dessus semblent pourtant unanimes : les principes du Code de Nuremberg sont « parfaitement compatibles » avec une campagne de vaccination. Le vaccin a été dument testé, est passé par toutes les étapes d'autorisation, et personne n'a été vacciné contre son gré.

Un Nuremberg 2.0 en préparation ? Non

Le troisième parallèle qui circule est celui voulant qu'un nouveau procès de Nuremberg serait en préparation pour « juger » les « responsables » de la pandémie, c'est-à-dire les chefs d'État des différents pays de la planète, l'Organisation mondiale de la santé, les organismes règlementaires comme le CDC aux États-Unis, les scientifiques, les médias, Bill Gates et même le groupe de Davos (pour des raisons qui ne sont jamais clairement expliquées).

Cette idée émane de l'avocat allemand Reiner Fuellmich qui, selon différentes analyses qui lui ont été consacrées, semble adhérer à un grand nombre des théories du complot qui circulent sur la pandémie. Il s'est associé à trois confrères en juillet 2020 pour créer le « Comité d'enquête allemand Corona ». Sur sa chaine YouTube et son compte Telegram, le comité publie des vidéos (régulièrement démenties). Il appelle à manifester, lève des fonds et prépare des recours collectifs, donnant finalement « corps au fantasme de Nuremberg 2.0. », résume le média suisse Heidi News. « Nuremberg 2.0 serait donc juste un concept permettant de faire parler des actions de ce groupe d'avocats », peut-on y lire.

Une rumeur a circulé voulant que la Cour suprême du Canada ait accepté d'entendre la plainte de Reiner Fuellmich pour crime contre l'humanité ; il n'en est rien.

Alors qu'un « Grand Jury » avait été annoncé pour juillet 2021, ce qui a finalement été diffusé en ligne les 5 et 6 février 2022, il n'avait aucun poids juridique. Si le Grand Jury est un outil-clé dans la justice américaine, on n'avait ici affaire qu'à un simulacre : Reiner Fuellmich et Viviane Fischer se sont filmés et ont diffusé sur les médias sociaux leur discussion, parlant via Zoom à des invités. Les organisateurs eux-mêmes ont confirmé, dans un communiqué publié sur le média complotiste France-Soir, que l'entreprise était purement symbolique : « nous entreprenons cette procédure en dehors du système actuel, en nous fondant sur le droit naturel ».

Organiser un véritable tribunal aurait demandé entre autres de nommer des juges et des procureurs, définir un acte d'accusation, déposer des plaintes contre des prévenus, fournir des preuves, instruire une enquête en y incluant les avocats de la défense; il n'y avait aucune « partie adverse » dans cette activité. Aucun détail sur la juridiction, le pays ou la recevabilité de la plainte n'ont été déposés. La supposée « World Criminal Court » n'existe pas.

Ajoutons que des individus, même s'ils sont avocats, ne peuvent pas mettre sur pied un tribunal : seuls les États ont ce pouvoir.

Se placer en position de victime

Le lien tracé avec le nazisme n'est pas innocent et est une tactique récurrente des complotistes, qui se placent ainsi dans une position de victime, résumait récemment Tristan Mendès France, maitre de conférences associé à l'Université Paris Diderot. De plus, en référant à un tribunal qu'ils qualifient de « populaire », les complotistes veulent se positionner du bon côté de l'histoire, celui des révolutionnaires, des résistants contre le « totalitarisme », expliquent plusieurs spécialistes.

MOT CACHÉ

L	V	M	E	A	T	B	E	E	R	T	R	O	P	E	S	S	A	P	T
O	I	U	O	R	V	N	A	R	G	E	C	I	R	C	U	I	T	F	N
I	T	A	P	N	E	E	E	G	U	L	S	E	J	O	U	R	C	E	A
S	I	E	A	A	T	I	N	M	A	T	I	E	P	A	R	C	I	S	R
I	N	T	L	E	G	A	S	T	U	G	L	S	R	N	I	A	R	T	U
R	E	A	A	N	A	N	G	I	U	N	E	U	E	V	C	C	Q	I	A
O	R	B	I	G	L	I	U	N	O	R	O	S	C	H	A	P	U	V	T
O	A	A	S	A	E	D	I	A	E	R	E	M	A	E	L	T	E	A	S
Z	I	Q	O	P	R	R	D	T	A	N	C	T	E	A	S	E	I	L	E
T	R	U	T	M	I	A	E	T	O	D	E	L	G	S	N	C	T	O	R
O	E	A	O	A	E	J	T	I	E	A	L	E	P	E	A	O	A	O	N
U	G	R	H	C	A	R	T	S	U	I	N	A	E	A	R	F	I	L	H
R	A	I	P	R	A	I	T	E	V	O	T	N	V	G	Y	U	A	V	E
E	Y	U	T	C	S	I	M	F	I	R	N	O	S	I	A	S	T	R	A
T	O	M	T	O	N	S	O	S	I	M	U	S	E	E	S	L	A	A	I
I	V	I	P	A	I	R	R	M	G	N	I	P	M	A	C	I	L	G	N
G	O	X	T	T	F	U	O	R	A	N	D	O	N	N	E	E	T	I	E
N	E	I	U	A	C	I	T	N	E	M	E	G	R	E	B	E	H	E	V
C	O	A	I	X	N	L	A	V	A	N	R	A	C	A	S	I	N	O	E
N	N	T	E	E	S	H	I	S	T	O	I	R	E	E	T	T	O	R	G

Thème : Tourisme / 8 lettres

A
Aquarium
Attraction
Aventure
Avion
B
Bagages
Bateau
C
Cam-
pagne
Camping
Carnaval
Casino
Château
Circuit
Cirque
Croisière
Culture
D
Destina-
tion
E
Église
Escale
Excursion
Exposi-
tion
F
Festival
Forfait
G
Galerie
Gîte
Grotte
Guide
H
Héberge-
ment
Histoire
Hôtel
I
Itinéraire
J
Jardin
L
Loisir
M
Montagne
Monu-
ment
Musée
N
Nature
Nautisme
P
Palais
Parc
Passeport
Patri-
moine
Paysage
Photos
Plage
R
Randon-
née
Réserva-
tion
Restarant
S
Safari
Saison
Séjour
T
Tour
Train
Trajet
V
Village
Ville
Visite
Voyage
Z
Zoo

Réponse du mot caché : VACANCES

Guédille au saumon

INGRÉDIENTS

- 2 pavés de saumon d'environ 150 g (5 oz) chacun, sans la peau
- 4 pains à hotdog
- 15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive
- 30 ml (2 c. à soupe) de mayonnaise
- 1 branche de cèleri, coupée en dés
- 1 ognon vert, haché
- 125 ml (1/2 tasse) de roquette
- Sel et poivre

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1-Dans une poêle antiadhésive, dorer le saumon dans l'huile, à feu moyen, environ 5 minutes. Saler et poivrer. Retourner le saumon et cuire jusqu'à la cuisson désirée. Réserver sur une assiette.

2-Défaire le saumon en gros flocons. Réfrigérer jusqu'à refroidissement complet.

3- Dans un bol, mélanger le saumon, la mayonnaise, le cèleri et l'ognon vert. Saler et poivrer. Répartir la préparation dans les pains. Garnir de roquette.

SUDOKU

	7						9	
4				6			5	
		9	8				3	1
5			2					
	3					8		
			3		9			4
8			4					5
6						9		
				7				2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boite de 9 cases.

Chaque boite de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boite pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boite de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 762

7	3	6	8	2	9	4	1	5
5	4	2	6	7	1	8	9	3
8	9	1	4	5	3	6	2	7
4	2	5	9	6	8	7	3	1
9	6	3	2	1	7	5	4	8
1	8	7	3	4	5	2	6	9
2	5	8	1	9	6	3	7	4
6	7	9	5	3	4	1	8	2
3	1	4	7	8	2	9	5	6

CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

OFFRE D'EMPLOI

Percepteur(rice) de taxes / Commis comptable / Comptes recevables

La Ville de Hearst est à la recherche d'une personne dynamique, fiable, autonome et très structurée pour pourvoir le poste de percepteur(rice) de taxes / commis comptable / comptes recevables.

Responsabilités principales :

- ✓ Maintenir le rôle d'évaluation municipale, effectuer la facturation et percevoir les taxes foncières et autres frais.
- ✓ Expédier les factures d'utilisation de biens ou services municipaux et en assurer la perception.
- ✓ Préparer une variété d'entrées comptables, de rapports financiers et comptables.
- ✓ Participer à la fermeture mensuelle et annuelle du Grand Livre.
- ✓ Contribuer aux études, actualisations et contrôles du système informatique.

Compétences requises :

- ✓ Diplôme collégial ou universitaire en administration des affaires avec de préférence une concentration en comptabilité.
- ✓ Une expérience connexe en comptabilité et dans le domaine municipal serait un atout.
- ✓ La personne doit démontrer une aptitude marquée en informatique.
- ✓ Le bilinguisme est nécessaire.
- ✓ De bonnes aptitudes en communication orale et écrite.

Salaire :

Le salaire est établi en fonction du Programme d'administration salariale, de la classification 9, qui se situe entre 57 838 $ et 66 100 $ annuellement, proportionné aux qualifications et à l'expérience. Un programme d'avantages sociaux complet est offert.

Pour une description de tâches plus détaillée, veuillez consulter le site Web de la Ville : www.hearst.ca

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature avant **16 h**, **le jeudi 14 avril 2022**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Corporation de la Ville de Hearst
925, rue Alexandra
Sac postal 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
townofhearst@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur qui souscrit à l'égalité des chances et qui répond aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et le processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susnommée pour toute demande d'accommodement.

Electrical Power SOLUTIONS
GENERAC®
AUTHORIZED DEALER
SALES | SERVICE | INSTALLATION
Stéphane NÉRON
Electrical contractor
705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

LEJOURNALLENORD.COM

KALTIRE

OFFRE D'EMPLOI

KAL TIRE est présentement à la recherche d'un technicien de pneus commerciaux capable d'offrir un service de qualité à nos clients en effectuant le service d'installation et de réparation de pneus sur place, ainsi que l'assistance routière.

Le candidat idéal doit avoir un intérêt dans l'industrie automobile et commerciale, ainsi que la volonté d'apprendre l'industriel et le minier. Il doit être attentif aux besoins des clients et vouloir offrir un service exceptionnel. Il doit détenir un permis de conduire avec un bon record et être disponible pour effectuer le service routier. Nous offrons un programme complet de formation et l'acquisition d'expérience pratique, ainsi que des opportunités d'avancement.

Responsabilités essentielles

- Installer, diagnostiquer et réparer les pneus et roues de types passagers et commerciaux
- Répondre aux appels après les heures de travail sur un programme de rotation
- Fournir un service exceptionnel en dépassant les attentes de chaque client
- Aider avec tout autre service requis selon les directives de la gérance du magasin
- Contribuer à maintenir un milieu de travail sécuritaire et respectueux de l'environnement, en observant les normes de sécurité et les politiques environnementales

Compétences et expérience requises

- 1 an ou plus d'expérience de réparation de pneus en atelier avec expérience en service routier sera considéré comme un atout, mais n'est pas requis
- Aptitude mécanique et capacité de résoudre des problèmes sur place
- Approche méthodique avec une attention aux détails
- Esprit d'équipe et capacité de travailler sans supervision
- Capacité d'exceller dans un environnement exigeant physiquement et capacité de soulever confortablement 50 lb à la hauteur des épaules
- Capacité de travailler sécuritairement, prêt à porter tous les PPE requis et travailler selon les procédures de sécurité établies

Éducation et exigences particulières

- Un diplôme d'études secondaires
- Un programme de préemploi dans le secteur automobile ou une expérience d'atelier dans une école secondaire sera considéré comme un atout
- Un permis de conduire valide classe G est requis, une licence classe DZ est un atout
- Doit être à l'aise de conduire et travailler la nuit

Nous offrons

- Salaires concurrentiels avec avantages sociaux complets et un plan de pension de type REER
- Un programme complet et structuré de formation
- Une chance d'avancement dans divers domaines au sein d'une grande entreprise reconnue à travers le Canada, ayant plus de 250 magasins offrant du service au détail jusqu'au service minier

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae par courriel à nancy_hince@kaltire.com, ou peuvent le déposer en personne au **336, route 11 Est**.

KALTIRE

JOB OFFER

KAL TIRE is recruiting for a Commercial Tire Technician with a focus on providing top service to our customers by performing on site tire services and roadside assistance for commercial truck.

As an ideal candidate, you have a strong desire to be in the automotive industry, willingness to learn the oversize industry, have a passion for people, and understand the true value of good customer service. You will be reporting to the Store Manager, you will be willing to drive a Kal Tire Road service vehicle that is outfitted with tools and supplies. We will provide a thorough paid training program that includes hands-on experience, product and safety training, and opportunities for advancement.

Core Responsibilities

- Troubleshoot, repair and perform service work on a wide variety of passenger, commercial tires and wheels including removing wheel assemblies, dismounting tires, balancing, inflating and installation, reinstallations and diagnostics
- Respond to after hour calls on a rotational basis
- Provide exceptional customer service and exceed every customers' expectations.
- Assist with designated in-shop service as directed by Store Manager
- Contribute to a safe and environmentally responsible workplace by following all safety standards and environmental policies while ensuring work is done on time

Required Skills and Experience

- 1+ year in shop and with road service or tire technician experience is considered an asset but not required
- Mechanical aptitude and ability to problem solve on the spot
- Methodical and patient approach with strong attention to detail
- Team player who is able to work unsupervised.
- Ability to excel in a physically demanding environment and comfortable lifting 50lbs at shoulder height
- Safety mindset, willing to wear all required PPE, and follow all safety procedures

Education and Special Requirements

- A high school diploma is a minimum requirement
- Automotive pre-employment program or high school shop experience is considered an asset
- Valid driver's license is required and a DZ license is an asset
- Must be comfortable driving and working at night

We offer

- Competitive wages, full benefits program, and RRSP matching programs
- A COMPLETE comprehensive and purposeful training program
- A strong and growing brand with over 250 locations servicing both retail, commercial & mining customers across Canada with possibility of advancement
- Exposure to the newest tools and technology in automotive

Interested parties must send their curriculum vitae to nancy_hince@kaltire.com, or drop it off in person at **336, Hwy 11 East**.

AVIS DE DÉCÈS

Yvon Grenon

Nous regrettons de vous annoncer le décès de Yvon Grenon à l'âge de 73 ans, le mardi 11 janvier 2022, à l'hôpital Horizon Santé-nord. Il laisse dans le deuil ses six enfants : Kevin, Rémi, Jammy (Stéphane), Mélanie (Clifford), Mélissa (Jules), Karen ; et 13 petits-enfants : Kathrynn, Anissa, Taylor, Mathieu, Gabrielle, Sara, Nicholas, Maxim, Vanessa, Mikael, Kamily, Krista, Denis. Il fut prédécédé par ses parents, Maurice Grenon et Françoise Rancourt.

Nous nous souvenons d'Yvon comme d'un homme au bon cœur ; il se consacrait beaucoup à aider les autres et ses enfants. Il aimait passer chaque journée à travailler avec ses mains très fortes. Rien n'a jamais été trop grand ou trop petit lorsqu'il réalisait des projets en travaillant le bois. Il aimait aussi couper du bois de chauffage et pelleter de la neige. Il adorait rester dehors avec tout ce que Mère Nature avait à lui offrir chaque jour. Il aimait aussi passer du temps avec ses enfants, petits-enfants, et prendre du café avec ses amis. **Une célébration de sa vie aura lieu à une date ultérieure.**

Nous vous remercions sincèrement de garder la famille d'Yvon dans vos pensées et vos prières pendant cette période difficile.

Un père, frère, grand-père, ami qui avait toujours le cœur rempli d'amour pour sa famille.

We regret to announce the death of Yvon Grenon on Tuesday January 11, 2022, at a tender age of 73 at the Health Science of Sudbury Hospital. He is survived by his 6 children: Kevin, Remi, Jammy (Stéphane), Mélanie (Clifford), Mélissa (Jules), Karen and 13 grand children: Kathrynn, Anissa, Taylor, Mathieu, Gabrielle, Sara, Nicholas, Maxim, Vanessa, Mikael, Kamily, Krista, Denis. He was predeceased by his parents Maurice Grenon and Françoise Rancourt.

We remember Yvon as a kind-hearted man that loved helping others and his children. He loved to fulfill every day working with his very strong hands. Nothing was never too big or too small by making projects working with wood. He also loved and had a passion for cutting firewood and shoveling snow. He loved being outside with all what mother nature had to offer him every day. He enjoyed spending time with his children, grand children and having coffee with his friends. **A celebration of life will be held at a later date.**

We sincerely thank you for keeping Yvon's family in your thoughts and prayers during this difficult time.

A father, brother, grandfather, friend that always had a heart filled with love for his family.

Rosaire Lajoie

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Rosaire Lajoie, le mercredi 23 mars 2022, à l'âge de 85 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil sa tendre épouse Suzanne (née Marceau) de Hearst, ainsi que ses trois enfants : Julie (Paul Foley) d'Ottawa, Sylvain (Joceline Comeau) et Suzette (Ghislain Lacroix), aussi de Hearst. Il laisse également dans le deuil deux petits-enfants : Kristina Foley (Benoît Houle) et Alexa Foley (Greg Redling).

Rosaire laisse également derrière lui ses frères et sœurs : feu Yolande (Jean Thériault) de Saint-Pascal, feu Bertrand (feu Cécile Landry) de Montréal, Aline, feu Réal (feu Lise Blanchette), feu Jacqueline (Rosario Latulippe), Ghislain, feu Normand (Rita Picard), Michelle (Jocelyn Caron), tous de Saint-Pascal et Raynald (feu Doris Lagacé) de Rivière-du-Loup. Il laisse de beaux souvenirs dans le cœur de ses neveux, nièces, parents et amis(es).

Il fut précédé dans la mort par ses parents, Joseph et Bernadette (née Pelletier).

On se souvient de Rosaire comme d'un époux, père et grand-père dévoué et aimant. D'un cœur généreux et attentif, il a toujours su être présent et disponible. Il en était à l'aube de son 60e anniversaire de mariage à sa belle Suzanne ; ensemble, ils ont élevé et transmis de belles valeurs familiales à leurs enfants et petits-enfants. Il aimait être entouré de ses enfants et de sa famille, et l'amour qu'il leur portait était sans faille.

Avant de profiter d'une retraite bien méritée, il travaillait dans l'industrie forestière comme bucheron pour par la suite, être contremaitre forestier. Il a œuvré au sein de plusieurs compagnies forestières de la région, dont Selin, Gosselin, Fontaine et Lévesque. De 1977 à 1987, Rosaire a géré sa propre entreprise, Lajoie Chainsaw, comme mécanicien de petits moteurs, où plusieurs bucherons de la région ont eu recours à ses services. Jusqu'à récemment, on pouvait encore le retrouver dans son garage à travailler sur des projets pour son entourage. Un vrai passionné de mécanique, un art qu'il avait dans le sang. Il voulait aussi se garder actif et prenait plaisir à jardiner. Le plein air, la chasse et la pêche étaient des activités qu'il aimait, et il a fait partie du Club chasse et pêche de Hearst durant de nombreuses années. Il laisse une marque profonde dans le cœur de sa famille, de ses amis(es) ainsi que de ceux et celles qui ont eu la chance de le connaitre.

La famille apprécierait les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst ou au Club chasse et pêche de Hearst.

Les funérailles de M. Rosaire Lajoie auront lieu ce samedi 2 avril 2022, à 11 h, en la cathédrale Notre-Dame de Hearst.

Les petites annonces

Espace commercial à louer
Jusqu'à 2500 pieds carrés disponible, et parfaitement conçu pour un espace professionnel.
Pour de plus amples informations, contactez **Pierre Dalcourt** au **705 372-5419**

OFFRE D'EMPLOI

Le Camp Source de Vie est à la recherche de personnes dynamiques pour pourvoir les postes suivants.

(2) Monitrices / Moniteurs; (2) Sauveteuses / Sauveteurs

Responsabilités
- Animer les jeunes sous sa responsabilité dans un objectif de formation et de récréation
- Assurer la sécurité du site et des activités
- Assurer la satisfaction et la sécurité de la clientèle tout au long du séjour

Profil
- Habileté et expérience en animation (atout)
- Détention d'une formation de premiers soins valide
- Détention du cours NLS (sauveteur, sauveteuse)

(1) Coordonnatrice / Coordonnateur

Responsabilités
- Enregistrer les inscriptions des campeurs
- Faire des présentations dans les écoles pour faire de la publicité aux campeurs
- Formation des animateurs
- Toute autre tâche demandée

Profil
- Personne connaissant le monde des camps
- Bilingue
- Personnalité joviale pour établir une direction participative avec son équipe
- Personne sportive dans les activités de camp en été

(1) Cuisinière / Cuisinier

Responsabilités
- Préparer la nourriture pour les repas
- S'assurer que tout soit prêt à temps à chaque repas
- Toute autre tâche demandée

Profil
- Excellent service à la clientèle
- Dynamisme et jovialité
- Sens de l'organisation et autonomie
- Esprit d'équipe et sens de l'initiative

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae par courriel l'adresse : campsourcedevie@gmail.com

MAISON RENAISSANCE

OFFRE D'EMPLOI

ACCOMPAGNATEUR / ACCOMPAGNATRICE

L'accompagnateur ou l'accompagnatrice contribue au rétablissement des bénéficiaires en leur offrant un soutien dans leur cheminement et dans les activités de la vie quotidienne. Il ou elle collabore avec l'équipe clinique et participe à l'animation d'activités avec les bénéficiaires. L'accompagnateur ou l'accompagnatrice effectue également l'entretien ménager des locaux selon les tâches assignées.

FONCTIONS GÉNÉRALES
- Faire des activités avec les clients (ex. : marche, jouer aux cartes et jeux de société, faire des commissions, lecture en groupe)
- Passer du temps avec les clients pendant leur temps libre pour jaser, regarder la télé
- Faire certaines tâches ménagères et aider les clients à faire leurs tâches
- Préparer les chambres pour les arrivées et les nettoyer après les départs

PROFIL RECHERCHÉ
- Personne mature ayant un désir d'aider les personnes dans leur rétablissement
- Démontrer une capacité à travailler seul et être responsable d'un groupe
- Posséder de l'entregent et de l'initiative
- Avoir une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite

CONDITIONS DE TRAVAIL
Poste permanent à temps partiel les fins de semaine
Quarts de travail de 8 heures de jour, de soirée et de nuit

RÉMUNÉRATION
Selon la convention collective

Faites parvenir votre curriculum vitae et lettre de motivation par courriel avant le **5 avril 2022** à Mme Jessica Baril, directrice générale, jbaril@maisonrenaissance.ca ou par télécopieur au **705 362-4280.**

BLUEBIRD BUS LINE
School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line
est à la recherche
d'un conducteur d'autobus
Un poste à temps plein est disponible immédiatement pour la région de **HEARST.**

Envoyez votre CV
par courriel : office@bluebirdbusline.com
ou communiquez avec nous par téléphone
au 705 335-3341.

BLUEBIRD BUS LINE
School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line
is now hiring a
School Bus Driver
A full-time position is available immediately for the **HEARST** area.

Forward your resume
by email: office@bluebirdbusline.com
or contact us by telephone: 705 335-3341.

OFFRE D'EMPLOI
NOUS RECHERCHONS IMMÉDIATEMENT UN
COMMIS AU COMPTOIR DES PIÈCES
(PARTS COUNTER CLERK)

Tâches :
- Servir les clients au comptoir
- Donner les pièces au technicien
- Aider à placer l'inventaire

Qualifications :
- Expérience en mécanique serait un atout
- Bonne communication orale et écrite
- Être attentif à son travail
- Posséder le sens des responsabilités
- **Avoir une belle personnalité, de l'entregent et avoir le désir d'offrir un travail de qualité à notre clientèle et notre personnel**

Salaire : plus que compétitif avec avantages sociaux

Les intéressés doivent faire parvenir leur C.V. à l'attention d'Éric Plourde à l'adresse ci-dessous :

Hearst Central Garage Company Limited

923, rue Front – Hearst
705 362-4224
Téléc. : 705 362-5124
eplourde@hearstcentral.ca

LEJOURNALLENORD.COM

Le Régional Express complète sa saison en demi-finale

Par Guy Morin

La saison du Régional Express de la catégorie Bantam A a pris fin le weekend dernier alors que l'équipe s'est inclinée en demi-finale au championnat NOHA du Nord de l'Ontario. La troupe de l'entraineur-chef Éric Mignault devra accrocher ses patins, après avoir complété une saison modifiée en raison des restrictions sanitaires.

L'équipe dirigé par Éric Mignault a disputé deux rencontres en ouverture de tournoi vendredi dernier. Premièrement, le regroupement régional s'est incliné par la marque de 8 à 2 face à New Liskeard, et 5 à 2 contre Timmins.

Le lendemain, le groupe a retrouvé le sentier de la victoire. « On a beaucoup mieux joué samedi, on a gagné nos deux matchs : 3 à 1 face à Nickel City et 4 à 0 contre North Bay. La gang était vraiment contente de la journée », avoue le coach.

Grâce à une fiche de deux victoires et deux défaites, les jeunes se sont classés pour une partie en demi-finale. Une fois de plus, le rendez-vous était contre l'équipe de Timmins. Les joueurs n'ont pas été en mesure de percer la défensive ni le gardien de but adverse et le résultat final a été de 5 à 0. « Malgré la défaite, toute l'équipe d'entraineurs était très fière de notre troupe », ajoute l'entraineur. « Le score n'indique pas l'allure du match. Les gars ont tout donné et on a manqué plusieurs belles chances. »

Au cours d'une saison adaptée à la réglementation de la pandémie, le Régional Express a conservé une fiche de neuf victoires, 10 défaites et trois matchs nuls en 22 sorties. « On a joué la majorité de nos matchs contre les trois premières équipes au classement et c'était tout le temps des matchs serrés, avec une différence d'un but ou deux, dans la victoire comme dans la défaite. Ça nous a permis de s'améliorer. »

La ligue comptait cette année sept équipes. L'entraineur-chef précise que seulement son équipe et celle de New Liskeard avaient des joueurs de première année dans leur alignement, contrairement aux autres formations qui étaient composées entièrement de deuxièmes années. « Je suis fier de leurs accomplissements et je leur souhaite beaucoup de succès la saison prochaine », conclut-il sans préciser s'il sera de retour derrière le banc l'an prochain.

Photo Eric Mignault

Les Lumberjacks tiennent leur destinée entre leurs mains

Par Steve Mc Innis

Les rencontres contre le Rock de Timmins sont toujours excitantes pour les partisans des Lumberjacks. Encore la fin de semaine dernière, 60 minutes de jeu n'ont pas suffi pour déterminer un vainqueur. L'Orange et Noir a quand même arraché le point victorieux à ses rivaux pour une deuxième fois de suite.

Lorsque les deux meilleures équipes de la division Est se visitent, ça promet toujours d'être serré. Vendredi dernier, les 533 personnes qui s'étaient déplacées pour l'occasion en ont encore eu pour leur argent. En première période, Maxandre Pelletier (4) a trouvé le fond du filet grâce à l'aide de Dylan Ford et Cody Walker.

L'équipe du Rock a attendu en troisième période pour égaliser la marque. Devant la cage des Jacks, Liam Oxner a été solide en arrêtant 30 des 31 lancers dirigés vers lui au cours des trois périodes règlementaires et les cinq minutes en prolongation.

Lors des tirs de barrage, Dylan Ford a été le seul marqueur tandis qu'aucun joueur de Timmins n'a eu le meilleur sur le cerbère hearstéen. Les deux gardiens de but ont obtenu chacun une étoile en fin de rencontre. Gavin McCarthy du Rock avait reçu 41 lancers des Jacks avant la période de barrage.

Photo Marc-André Longval

L'équipe locale devra faire un dernier voyage dans l'Ouest avant de compléter la saison. Le premier arrêt sera à Sault Ste. Marie du côté canadien pour affronter l'équipe qui a déjà été couronnée meilleure équipe de la saison régulière, peu importe le résultat de la dernière fin de semaine d'activité. Vendredi, la troupe de l'entraineur-chef Marc-Alain Bégin se rendra à Blind River pour y affronter les Beavers et finalement samedi, les Bucherons finiront la saison du côté américain, chez les Eagles.

La formation de Timmins a conclu son calendrier régulier avec un total de 73 points au classement. Les Jacks ont actuellement 70 points. Avec deux victoires, ils dépasseraient le Rock pour se hisser au sommet de la division Est. Toutefois, une victoire et une défaite en prolongation assureraient également l'équipe d'être en tête de l'Est, car à égalité avec Timmins, 73 points, les Jacks obtiendraient la première position, étant donné qu'ils ont plus de victoires que leur rival.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Timmins, Rock	48	33	8	5	2	73
2- Hearst, Lumberjacks	45	34	9	2	0	70
3- Powassan, Voodoos	48	30	11	6	1	67
4- Rivière des Français, Rapides	48	23	24	1	0	47
5- Kirkland Lake, Gold Miners	48	12	33	0	3	27
6- Cochrane, Crunch	47	2	42	1	2	7

Statistiques selon la LJHNO, le 30 mars 2022

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Soo, Thunderbirds	46	36	5	2	3	77
2- Soo, Eagles	46	32	10	2	2	68
3- Greater Sudbury, Cubs	47	26	17	3	1	56
4- Blind River, Beavers	47	25	16	6	0	56
5- Elliot Lake, Red Wings	48	17	29	1	1	36
6- Espanola, Express	48	13	31	4	0	30

Fern Girard Construction à Sudbury

Par Guy Morin

Les joueurs de l'équipe Fern Girard Construction de Hearst se sont dirigés vers Sudbury pour renouer avec l'action. À cause de la COVID-19, les deux dernières années ont été très longues pour les jeunes amateurs de hockey. Peu de tournois ont été organisés dans la région pour permettre aux jeunes de vivre des expériences.

L'équipe U17 Maison de Hearst s'est rendue dans la région du Grand Sudbury le weekend dernier afin de participer à un tournoi.

Lors de la première rencontre, la formation hearstéenne s'est inclinée par la marque de 8 à 3 face à l'équipe hôtesse, les Dream Catchers.

Samedi dernier, trois parties étaient au calendrier. Les adolescents se sont une fois de plus inclinés au compte de 8 à 0 contre le Frappier Contracting. Ils se sont bien repris avec deux gains contre les deux autres équipes rencontrées lors de cette même journée. La première victoire a été enregistrée contre les Bears de Hornepayne par la marque de 8 à 1 et plus tard contre le Stayner Clearview au compte de 8 à 4.

Avec un total de quatre points obtenus lors de la ronde préliminaire, Fern Girard Construction a obtenu un laissez-passer pour la demi-finale le dimanche matin. Face aux Tigercats de Rayside Balfour, la marque était de 1 à 1 après une période de jeu. L'équipe de Hearst a par la suite réussi à prendre les devants 2 à 1 après 40 minutes de jeu, mais les Tigercats ont nivelé la marque 2 à 2 en troisième période. Le match s'est finalement soldé en prolongation et ce sont les Tigercats qui ont obtenu un passeport pour la grande finale.

Les Tigercats se sont par la suite inclinés en prolongation lors de la finale face au Frappier Contracting.

Photo : Joel Morin

Concours de coloriage spécial Pâques

BON DE PARTICIPATION

NOM : _____ ÂGE : _____ TÉLÉPHONE : _____

Apportez vos dessins aux bureaux des Médias de l'épinette noire situés au **1004, rue Prince à Hearst**.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Ce concours s'adresse aux jeunes de 12 ans et moins. Les entrées deviennent la propriété du journal Le Nord et peuvent être publiées.
Les dessins doivent parvenir à notre bureau au plus tard le **mercredi 13 avril 2022 à 16 h.**
Le tirage aura lieu le 13 avril 2022 à 16 h 30 sur les ondes de CINN 91,1. **Ce concours permettra de gagner plusieurs prix.**
Il est également possible d'imprimer la page de dessin à partir de notre site Web : www.lejournallenord.com